

Lazuech Gilles  
MCF Université de Nantes  
UFR de Sociologie  
Centre Nantais de Sociologie  
[Gilles.lazuech@univ-nantes.fr](mailto:Gilles.lazuech@univ-nantes.fr)

[Manon Airaud](#)  
[Ingénieur d'Etudes](#)  
[Centre Nantais de Sociologie](#)  
[Manon.airaud@gmail.com](mailto:Manon.airaud@gmail.com)

Proposition de communication au colloque :  
Capital environnemental : représentations, dominations, appropriations spatiales.  
18-21 novembre 2015 – Limoges

*Stock, ressource, biodiversité : trois façons de penser et d'agir avec les espèces marines.*

Notre communication s'appuie sur un matériau constitué d'entretiens auprès de marins-pêcheurs (patrons, armateurs, matelots) pratiquants la pêche artisanale ou industrielle, d'halieutes en poste à dans des organismes de recherche ou auprès d'organisations professionnelles (OP) et d'associations environnementales. A ce matériau de première main s'ajoute la lecture de rapports et d'articles publiés dans des revues spécialisées (*Le Marin*). Notre contribution au thème du colloque consistera à montrer que les différents acteurs susceptibles de construire un capital environnemental spécifique – celui lié aux espèces et aux habitats marins – (ou d'entrer dans le jeu de cette construction) le font en partant de la position et des intérêts qui sont les leurs au sein de ce que l'on pourrait qualifier l'espace social maritime. Si les halieutes pensent en terme de « stock » (soit, pour chaque espèce, une évaluation de la biomasse), c'est qu'ils doivent rendre compte du vivant selon les critères qui leurs sont demandés par ceux qui ont pour charge la gestion de telle ou telle pêcherie. C'est aussi parce que ces évaluations chiffrées constituent leur « cœur de métier » en qualité d'experts auprès des Politiques. Les professionnels de la pêche parlent, lorsqu'ils évoquent des espèces commerciales, de ressource. La ressource est, pour ces acteurs, ce qui permet une « production » donc, finalement, un chiffre d'affaires contribuant à la viabilité de leur entreprise. Même s'ils s'affrontent parfois (les estimations des halieutes étant souvent contestées par les pêcheurs lorsqu'elles conduisent à une restriction du volume des captures), halieutes et pêcheurs jouent sur la même représentations du vivant dans le sens où les ressources marines sont appréhendées comme des ressources économiques à optimiser et à gérer de façon « durables ». Une façon voisine de penser le vivant mais des positions professionnelles et des intérêts parfois divergents. Lorsque les espèces et les habitats marins sont pensés et exprimés à l'aide des concepts de biodiversité et d'écosystème la relation avec le vivant se modifie de manière significative. Il s'agit moins, pour ces acteurs, d'optimiser un stock ou faire reconnaître aux pêcheurs des mesures de gestion qui leurs seraient à long terme « favorables ». Ces acteurs, souvent membres d'associations environnementales, visent à faire reconnaître une autre manière de concevoir et d'agir dans les océans. Manière de penser, puis d'agir, au cœur de laquelle émerge l'idée de patrimonialisation de certains espaces maritimes, d'habitats remarquables, comme l'illustrent la création de parcs marins. Les espèces marines et leurs habitats relèvent alors d'un bien commun inaliénable, d'un droit souverain d'existence. Ces acteurs disposent d'outils de communication et d'influence sur l'opinion publique qui sont peu mobilisés par d'autres acteurs (en raison d'une éthique professionnelle

pour les halieutes-experts ; d'une culture de l'engagement politique peu développée pour les professionnels de la pêche). Outre un capital économique spécifique, ils engagent dans la construction du capital marin un capital culturel et militant dont ils ont quasiment le monopole.

Les relations entretenues par chaque catégorie d'acteurs, à propos des espèces et habitats marins, révèlent des formes de relations au vivant socialement produites, que la construction d'un capital environnemental singulier permet d'objectiver. S'appuyant sur ce constat, nous pourrions montrer, très concrètement, sur quelles scènes ces manières d'être et de penser les espèces marines aboutissent – ou non - à une confrontation (parfois vive) entre acteurs. Mais aussi, comment les différentes relations au vivant conduisent chacune des parties prenantes à reconsidérer sa position et, peut-être, ses manières de penser et d'agir. Le dossier Grands Fonds, qui a récemment opposé des associations environnementalistes aux armements pratiquants cette pêche, illustre notre propos ainsi que celui de la gestion des pêcheries thonière. Si, dans ces dossiers, il n'y a pas eu de « vainqueur », les arrangements – ou compromis – qui en ont découlés témoignent de la façon dont peut se construire, entre différentes catégories d'acteurs aux intérêts divergents, une forme singulière de capital environnemental. Forme portée par des acteurs qui, pour des raisons et motivations diverses, ont, dans des limites à objectiver et dans un temps donné, intérêt à la co-construire.

#### Bibliographie indicative (à compléter)

Boltanski Luc, Thévenot Laurent, (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Descola Philippe, *Par-delà nature et culture*, (2005), Paris Gallimard.

Haudricourt André-Georges, (1962) « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, tome 2 n°1

Lascoumes Pierre, Le Bourhis Jean-Pierre, (1997), *L'environnement ou l'administration des possibles*, Paris, L'Harmattan.

Lazuech Gilles (2014), Comment gérer les ressources marines ? Jeux d'acteurs autour de la PCP, *Economie Rurale*, n°344, novembre-décembre.

Ostrom Elinor, (2010), *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck